



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving  
- PWGSC

1550 Avenue d'Estimauville

1550 D'Estimauville Avenue

Québec

Québec

G1J 0C7

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> Boyaux hydrauliques pour grues	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F3774-17N356/A	<b>Date</b> 2017-11-29
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F3774-17N356	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCW-027-17270	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCW-7-40185 (027)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-01-09</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Heure Normale du l'Est HNE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Bernier, Odette	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcw027
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2813 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> MINISTERE DES PECHES ET DES OCEANS NGCC Caporal Kaeble v.c. 101 boulevard Champlain Att. C/E QUEBEC Québec G1K7Y7 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du**

**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

TPSGC - PWGSC

601 - 1550 Avenue d'Estimauville

Québec

Québec

G1J 0C7

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> Voir doc.	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## TITRE : BOYAUX HYDRAULIQUES POUR GRUES DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

### TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>3</b>
1.1 INTRODUCTION .....	3
1.2 BESOIN .....	3
1.3 COMPTE RENDU .....	3
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX .....	3
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....</b>	<b>4</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	4
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION .....	4
2.4 LOIS APPLICABLES .....	5
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>	<b>6</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	6
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>7</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES .....	7
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>8</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....	8
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	8
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>9</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	9
6.2 BESOIN .....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	9
6.5 RESPONSABLES .....	10
6.6 PAIEMENT .....	11
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION .....	11
6.8 ATTESTATIONS.....	11
6.9 LOIS APPLICABLES .....	11
6.10 PRIORITÉ DES DOCUMENTS.....	12
6.11 CLAUSES DU GUIDE DES CUA .....	12
6.12 INSPECTION ET ACCEPTATION .....	12
6.13 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION – LIVRAISON À DESTINATION .....	12
ANNEXE A - BESOIN .....	13
ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT .....	16
ANNEXE C - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES .....	18

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Introduction**

La demande de soumissions compte six parties ainsi que des annexes, elle est divisée comme suit :

- |          |   |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;  |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des soumissionnaires : renferme les instructions, clauses et conditions relatives à la demande de soumissions;   |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des soumissions : donne aux soumissionnaires les instructions pour préparer leur soumission;   |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation et présente les critères d'évaluation auxquels on doit répondre dans la soumission, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations : comprend les attestations à fournir;   |
| Partie 6 | Clauses du contrat subséquent : contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat subséquent.  |

Les annexes comprennent les Besoins, la Base de paiement et les Critères techniques obligatoires.

### **1.2 Besoin**

Garde côtière canadienne (GCC) a besoin de l'acquisition de quatre (4) ensembles de boyaux hydrauliques pour des grues qui sont placées sur un pont ouvert sur un navire qui opère l'été et l'hiver au Canada incluant l'option d'achat d'un ensemble additionnel de boyaux hydrauliques décrits à l'Annexe A- Besoin de la demande de proposition.

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante **dans les 15 jours ouvrables**, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2017-04-27) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

#### **2.1.1 Clauses du Guide des CCUA**

B1000T (2014-06-26) Condition du matériel - soumission.

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Vous pouvez transmettre votre soumission par fax au no: 418-648-2209 ou par la poste à l'adresse suivante:

Module de réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec (Québec) G1J 0C7

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante [Odette.Bernier@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Odette.Bernier@tpsgc-pwgsc.gc.ca) au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
F3774-17N356/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
F3774-17N356

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
QCW-7-40185

Buyer ID - Id de l'acheteur  
QCW027  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec Base de paiement- Annexe B. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

##### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

##### **4.1.1.1 Critères techniques obligatoires**

- a) La soumission doit répondre aux critères techniques obligatoires précisés à l'Annexe C. Les soumissionnaires doivent fournir la documentation nécessaire pour assurer la conformité à ces exigences.
- b) Les soumissions qui ne répondent pas aux critères techniques obligatoires seront déclarées non recevables.
- c) Chaque critère technique obligatoire doit être traité séparément.

#### **4.1.2 Évaluation financière**

- a) Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, **rendu droits acquittés (DDP) destination**, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.
- b) Sauf lorsque la demande de soumissions précise que les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera utilisé comme facteur de conversion.
- c) L'évaluation financière sera faite incluant le montant total des Partie A (Besoin ferme) et Partie B (Besoin optionnel) de l'Annexe B.

### **4.2 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas (Annexe B) sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration \(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html\)](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée**

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension \(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html\)](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail \(https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4\)](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.2 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir et livrer quatre (4) ensembles de boyaux hydrauliques à la Garde Côtière Canadienne à deux endroits différents, conformément au besoin décrit à l'Annexe A.

#### **6.2.1 Biens et(ou) services optionnels**

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir un (1) ensemble supplémentaire de boyaux hydrauliques, tel que décrit à l'Annexe A - Besoin du contrat selon les mêmes conditions et aux prix et(ou) aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option dans les deux (2) ans de la date d'émission du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

[2010A](#) (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### **6.4 Durée du contrat**

#### **6.4.1 Période du contrat**

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'à la fin de la période de garantie inclusivement.

#### **6.4.2 Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard trois (3) semaines suivant l'octroi du contrat.

#### **6.4.3 Points de livraison**

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

## 6.5 Responsables

### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Odette Bernier  
Titre : Agent d'approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements, Région de l'Est du Québec  
Adresse : 601-1550, avenue d'Estimauville  
Québec, Québec, Canada  
G1J 0C7  
Téléphone : 418-649-2813  
Télécopieur : 418-648-2209  
Adresse : [Odette.Bernier@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Odette.Bernier@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : *(sera complété au moment de l'octroi du contrat)*

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## 6.6 Paiement

### 6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans l'Annexe B – Base de paiement, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ (*le montant sera inséré au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane *sont inclus* et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.6.2 Paiement – Paiement multiples

Clause du *Guide des CCUA* [H1001C](#) (2008-05-12) Paiements multiples

## 6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

[DFO.invoicing-facturation.MPO@canada.ca](mailto:DFO.invoicing-facturation.MPO@canada.ca)

Important :

Écrire le nom de la personne suivante sur la facture :

\_\_\_\_\_ (*sera complété au moment de l'octroi du contrat*)

ET

3. Une copie électronique doit être transmise à l'Autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

## 6.8 Attestations

### 6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

## 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### 6.10 Priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2016-04-04) Conditions Générales- bien (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*inscrire la date de la soumission*)

### 6.11 Clauses du Guide des CCUA

G1005C	2016-01-28	Assurance
D9002C	2007-11-30	Ensembles incomplets
A9006C	2012-07-16	Contrat de défense
B7500C	2016-06-16	Marchandises excédentaires

### 6.12 Inspection et acceptation

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

### 6.13 Instructions d'expédition – livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et **livrés rendu droits acquittés (DDP) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial, aux 2 sites suivants :**

**Quantité : 1 ensemble de boyaux sera livré à :**

Ministère des Pêches et Océans Canada  
Garde Côtière Canadienne (GCC)  
CCGS Caporal Kaeble V.C.  
101 Boul. Champlain  
Québec, Qc G1K 7Y7  
Canada

**ET**

**Quantité : 3 ensembles seront livrés à :**

Department of Fisheries and Oceans  
Canadian Coast Guard (CCG)  
CCGS Corporal Teather  
867 Lakeshore Road  
Burlington, ONL7S 1A1  
Canada

## ANNEXE A - BESOIN

### PARTIE 1. PORTÉE

- 1.1 Le but de cet énoncé des besoins est de fournir à la Garde Côtière Canadienne des boyaux hydrauliques pour des grues qui sont placées sur un pont ouvert sur un navire qui opère l'été et l'hiver au Canada.

### PARTIE 2. RÉFÉRENCES (DESSINS / NORMES / RÈGLEMENTS)

#### 2.1 Normes

ISO 11237 type R17	compact braid reinforced hydraulic type for oil based or water based fluids specification
ISO 3862-1/EN856/R12/25	Rubber hoses and hose assemblies—rubber covered spiral wire reinforced hydraulic types for oil based or water based fluids -- specification
SAE J517 100R17	Hydraulic hoses
SAE J1942	Qualified hoses for marine applications
MSHA	Mine Safety and health Administration
SAE J343	Test and Procedure for SAE 100R series Hydraulic Hose and Hose Assemblies

### PARTIE 3. DONNÉES TECHNIQUES

#### 3.1 Les produits doivent rencontrer les exigences techniques minimales suivantes :

- .1 Compatible avec une huile hydraulique

#### 3.2 Boyaux

- .1 L'entrepreneur doit fournir des boyaux qui ont été manufacturé en 2017 ou plus récent.  
.2 L'entrepreneur doit fournir chacun des boyaux avec des capuchons à chaque bout.  
.3 Les boyaux doivent être de qualité qui rencontre ou excède un SAE J517 100R17 ou 100R12 et la norme ISO 3862-1/EN856/R12/25.  
.4 L'entrepreneur doit fournir des boyaux avec un revêtement anti-abrasion.  
.5 L'entrepreneur doit fournir des boyaux qui sont conformes au standard MSHA.  
.6 L'entrepreneur doit fournir des boyaux qui son qualifié pour utilisation marine selon le standard J1942.  
.7 Les boyaux doivent avoir un rayon de courbure dit compacte soit d'au plus ½ le rayon de courbure défini par SAE 100R1.

#### 3.3 Embouts

- .1 L'entrepreneur doit fournir des embouts en acier Inoxydable 316  
.2 De type O-Ring face pour les embouts mentionnés comme FR  
.3 De type O-Ring face à 90degrés mentionnés comme FRB  
.4 De type Flange O-Ring à 90 degrés mentionnés comme FHB de type 62

### 3.4 Essais et inscription sur les tuyaux

- .1 L'entrepreneur fera l'essai en atelier de chaque boyau une fois assemblé avec les embouts.
- .2 L'entrepreneur fera les essais selon les procédures d'essais SAE J343.
- .3 L'entrepreneur inscrira les paramètres d'essais et date sur une bague en acier inoxydable sur chacun des boyaux.

## PARTIE 4. LIVRAISON

### 4.1 Livrables

L'entrepreneur doit livrer 4 ensembles de boyaux.

**Un ensemble de boyaux comprend le matériel suivant :**

							<i>(sera complété au moment de l'octroi du contrat)</i>	
No. article	Qté	Grosueur embout	Grosueur Embout	Diamètre boyau	Résistance minimale à la pression de service	Longueur en pouce hors tout	Marque	Numéro de modèle
1	1	SS 20FR	SS 20FR	1 ¼"	3000 Psi	42		
2	1	SS20FR	SS 20FRB	1 ¼"	3000 Psi	42		
3	1	SS16FR	SS 16FRB	1 ¼"	3000 Psi	55		
4	1	SS16FR	SS 16FHB	1"	4000 Psi	130		
5	1	SS 6FR	SS 6FR	1"	4000 Psi	146		
6	1	SS10FR	SS 10FRB	3/8"	3000 Psi	321		
7	1	SS 10FR	SS 10FR	5/8"	3000 Psi	23		
8	1	SS 10FR	SS 10FR	5/8"	3000 Psi	27		
9	1	SS 10FR	SS 10FRB	5/8"	3000 Psi	36		
10	2	SS 4FR	SS 4FR	5/8"	3000 Psi	48		
11	1	SS 6FR	SS 6FR	1/4"	3000 Psi	19		
12	2	SS16FR	SS 16FRB	3/8"	3000 Psi	60		
13	1	SS 4FR	SS 4FR	1"	3000 Psi	32		
14	1	SS16FR	SS 16FHB	1/4"	3000 Psi	38		
15	1	SS 16FR	SS 16FR	1"	3000 Psi	147		
16	2	SS 12FR	SS 12FR	1"	3000 Psi	142		
17	2	SS 12FR	SS 12FR	3/4"	3000 Psi	120		
18	2	SS 8FR	SS 8FR	3/4"	3000 Psi	64		
19	2	SS 8FR	SS 8FR	1/2"	3000 Psi	80		

**4.2 Lieux de livraison - Rendu droits acquittés (DDP) à destination :**

Le matériel devra être livré comme suit :

**Quantité : 1 ensemble de boyaux sera livré à :**

Ministère des Pêches et Océans Canada  
Garde Côtière Canadienne (GCC)  
CCGS Caporal Kaeble V.C.  
101 Boul. Champlain  
**Québec, Qc**  
G1K 7Y7  
Canada

**ET**

**Quantité : 3 ensembles seront livrés à :**

Department of Fisheries and Oceans  
Canadian Coast Guard (CCG)  
CCGS Corporal Teather  
867 Lakeshore Road  
**Burlington, ON**  
L7S 1A1  
Canada

**PARTIE 5. OPTION D'ACHAT - Adresse de livraison  
Rendu droits acquittés (DDP) à destination :**

**5.1 Option d'achat d'un cinquième ensemble de boyaux**

Cet ensemble de boyaux supplémentaire sera livré à l'adresse suivante :

**Quantité : 1 ensemble de boyaux sera livré à :**

Ministère des Pêches et Océans Canada  
Garde Côtière Canadienne (GCC)  
CCGS Caporal Kaeble V.C.  
101 Boul. Champlain  
**Québec, Qc**  
G1K 7Y7  
Canada

### ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

Le prix de la soumission doit être en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000. Les droits de douane et les taxes d'accise du Canada comprises et les taxes applicables sont en sus.

L'évaluation financière sera faite incluant le montant total des Partie A (Besoin ferme) et Partie B (Besoin optionnel).

#### PARTIE A :

A. <b>BESOIN FERME – LIVRABLES</b>					
Article	Description	Qté	UD	Prix unitaire (\$ CAD)	Montant total (\$ CAD)
1	<b>Ensemble de boyaux hydrauliques</b> conformément au Besoin décrit à l'Annexe A.	4	CH	\$ _____	\$ _____
2	<b>DDP (Rendu Droits acquittés) à destination</b> Garde Côtière Canadienne, <b>Québec, Québec</b> , Canada, incluant les droits de douane, la manutention et la livraison. <b>(1 ensemble de boyaux hydrauliques)</b>	1	LOT	\$ _____	\$ _____
3	<b>DDP (Rendu Droits acquittés) à destination</b> Garde Côtière Canadienne, <b>Burlington, Ontario</b> , Canada, incluant les droits de douane, la manutention et la livraison. <b>(3 ensemble de boyaux hydrauliques)</b>	1	LOT	\$ _____	\$ _____
<b>Sous total Partie A:</b> (taxes applicables exclues)					\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation  
F3774-17N356/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
F3774-17N356

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
QCW-7-40185

Buyer ID - Id de l'acheteur  
QCW027  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**PARTIE B :**

<b>B.</b>					
<b>BESOIN OPTIONNELLE – LIVRABLE SUR DEMANDE</b>					
<b>Option pour l'achat d'un ensemble de boyaux hydrauliques additionnel</b>					
Article	Description	Qté	UD	Prix unitaire (\$ CAD)	Montant total (\$ CAD)
1	Ensemble de boyaux hydrauliques conformément au Besoin décrit à l'Annexe A.	1	CH	\$ _____	\$ _____
2	DDP (Rendu Droits acquittés) à destination Garde Côtière Canadienne, Québec, Québec, Canada, incluant les droits de douane, la manutention et la livraison. (1 ensemble de boyaux hydrauliques)	1	LOT	\$ _____	\$ _____
<b>Sous total Partie B:</b> (taxes applicables exclues)					\$ _____
<b>TOTAL (Partie A+ Partie B)</b> (taxes applicables exclues)					\$ _____

## ANNEXE C - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

La soumission doit répondre aux critères techniques obligatoires précisés dans cette annexe. Les soumissionnaires doivent fournir la documentation nécessaire pour assurer la conformité à cette exigence.

Les soumissions qui ne répondent pas aux critères obligatoires seront déclarées non recevables. Chaque critère obligatoire devrait être traité séparément.

### **Critères obligatoires - Caractéristiques de rendement minimal de l'équipement sélectionné de l'annexe A.**

- a) Les soumissionnaires doivent proposer un produit qui n'est pas un prototype ou un produit à l'essai; il doit s'agir d'un produit courant, éprouvé et d'une technologie de pointe fiable.
- b) Bien que les soumissionnaires doivent proposer des produits rencontrant toutes les caractéristiques de rendement minimal de l'équipement listées à l'Annexe A, à la fermeture des soumissions, les soumissions seront évaluées sur les caractéristiques de rendement minimal sélectionnées, listées dans le tableau des « Caractéristiques de rendement minimal sélectionnées de l'annexe A ».
- c) Le simple fait d'indiquer que le produit proposé est « conforme » ou qu'il répond aux caractéristiques de rendement minimal sélectionnées n'est pas suffisant. **Pour démontrer que leurs produits offerts rencontrent toutes les caractéristiques de rendement minimal sélectionnées, les soumissionnaires doivent joindre les documents techniques avec leur soumission ou deux jours suivants la demande de l'agent d'approvisionnement de TPSGC.**
- d) Les soumissionnaires devraient compléter la dernière colonne du « Tableau des caractéristiques de rendement minimal sélectionnées de l'annexe A » ci-après en inscrivant des renvois vers les preuves de conformité fournies; les soumissionnaires devraient indiquer l'endroit exact où se trouve l'information, en précisant le titre des documents, ainsi que les numéros de page et d'alinéa. Les preuves de conformité doivent donner suffisamment de détails et d'explication pour permettre une évaluation complète et démontrer que chacune des caractéristiques de rendement minimal sélectionnées est respectée.
- e) Les soumissionnaires doivent fournir la marque, le numéro de modèle pour les articles décrits dans les Tableaux ci-dessous.
- f) **Une preuve de conformité** est un document comme une brochure, un document technique, un rapport d'essai rédigé par un organisme d'essai indépendant reconnu sur le plan national ou international, ou encore un rapport produit par un logiciel d'une tierce partie reconnue à l'échelle nationale ou internationale.
- g) **Le Canada évaluera uniquement la documentation qui accompagnera la soumission du soumissionnaire. Le Canada n'évaluera pas l'information telle les renvois à des adresses de sites Web, où l'on peut trouver de l'information supplémentaire, ou les manuels ou les brochures techniques qui n'accompagnent pas la soumission.**

<b>TABLEAU DES CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES</b> <b>ENSEMBLE DE BOYAUX HYDRAULIQUES</b>		
<b>No.</b>	<b>Critères techniques minimales obligatoires de l'équipement sélectionnés de l'Annexe A.</b>	<b>Avis technique du soumissionnaire</b> (devrait indiquer la référence à la documentation technique jointe à la soumission : tel que le titre des documents, les numéros de page et d'alinéa).
1	Compatible avec une huile hydraulique.	
2	Les boyaux doivent être de qualité qui rencontre ou excède un SAE J517 100R17 ou 100R12 et la norme ISO 3862-1/EN856/R12/25.	
3	L'entrepreneur doit fournir des boyaux qui sont conformes au standard MSHA.	
4	L'entrepreneur doit fournir des boyaux qui son qualifié pour utilisation marine selon le standard J1942.	
5	Les boyaux doivent avoir un rayon de courbure dit compacte soit d'au plus ½ le rayon de courbure défini par SAE 100R1.	
6	La résistance minimale à la pression de service incluse dans le Tableau de conformité des composantes d'un ensemble de boyaux hydrauliques doit être les suivantes : Les articles 4 et 5 : 4000 Psi Les articles 1 à 3 et de 6 à 19 : 3000 Psi	

<b>TABLEAU DE CONFORMITÉ            DES COMPOSANTES D'UN ENSEMBLE DE BOYAUX HYDRAULIQUES            PROVENANT DE L'ANNEXE A - BESOIN</b>							
						<b>Compléter les informations            demandées dans les 2            colonnes ci-dessous.</b>	
No. article	Grosueur embout	Grosueur Embout	Diamètre boyau	Résistance minimale à la pression de service	Longueur en pouce hors tout	Marque	Numéro de modèle
1	SS 20FR	SS 20FR	1 ¼"	3000 Psi	42		
2	SS20FR	SS 20FRB	1 ¼"	3000 Psi	42		
3	SS16FR	SS 16FRB	1 ¼"	3000 Psi	55		
4	SS16FR	SS 16FHB	1"	4000 Psi	130		
5	SS 6FR	SS 6FR	1"	4000 Psi	146		
6	SS10FR	SS 10FRB	3/8"	3000 Psi	321		
7	SS 10FR	SS 10FR	5/8"	3000 Psi	23		
8	SS 10FR	SS 10FR	5/8"	3000 Psi	27		
9	SS 10FR	SS 10FRB	5/8"	3000 Psi	36		
10	SS 4FR	SS 4FR	5/8"	3000 Psi	48		
11	SS 6FR	SS 6FR	1/4"	3000 Psi	19		
12	SS16FR	SS 16FRB	3/8"	3000 Psi	60		
13	SS 4FR	SS 4FR	1"	3000 Psi	32		
14	SS16FR	SS 16FHB	1/4"	3000 Psi	38		
15	SS 16FR	SS 16FR	1"	3000 Psi	147		
16	SS 12FR	SS 12FR	1"	3000 Psi	142		
17	SS 12FR	SS 12FR	3/4"	3000 Psi	120		
18	SS 8FR	SS 8FR	3/4"	3000 Psi	64		
19	SS 8FR	SS 8FR	1/2"	3000 Psi	80		